

Quelques exemples de compromis morphologiques au VIII^e siècle en Francia

MICHEL BANNIARD

Pendant la période où le changement langagier s'accélère, la permanence de la communication orale dans les différentes situations où elle est soumise à des tensions requiert toute une série de compromis parmi lesquels jouent un rôle majeur ceux qui concernent la morphologie. Il s'agit de la tranche chronologique 650-750, à qui a été attribuée depuis une dizaine d'années le statut linguistique de zone frontière diachronique.¹ A l'amont de ce

Abréviations: AFC: Ancien Français Classique (IX^e-XIII^e siècle). AFT: Ancien Français Tardif (XIV^e-XV^e siècle). AOC: Ancien Occitan Classique. AOT: Ancien Occitan Tardif. CO: Complément d'Objet. COD: Complément d'Objet Direct. CR: Cas Régime. CRI: Cas Régime Indirect. CS: Cas Sujet. CV: Communication Verticale. F1: Futur 1. F2: Futur 2. LPC: Latin Parlé d'époque Classique (-200/+ 200). LPT: Latin Parlé Tardif (III^e-VII^e siècle). LPT1: LPT de phase 1 (III^e-V^e siècle) (LPT 'impérial'). LPT2: LPT de phase 2 (VI^e-VII^e siècle) (LPT 'mérovingien' en Gaule; 'gothique' en Espagne; 'lombard' en Italie). NF: Nouveau Futur. PF: Protofrançais (VIII^e siècle) (sous-ensemble du PR, en parallèle au protooccitan, protoitalien, et cetera). PR: Protoroman (VIII^e siècle) (ensemble des langues romanes à leur stade archaïque). SN: Syntagme nominal. SV: Syntagme Verbal. ZT1: Zone Transitionnelle 1 (150-250) (du LPC au LPT1). ZT2: Zone Transitionnelle 2 (450-550) (du LPT1 au LPT2). ZT3: Zone Transitionnelle 3 (650-750) (du LPT2 au PR).

¹ M. BANNIARD, *Viva voce: Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, (Paris, 1992). ID., "Latin tardif et français pré-littéraire: Observations de méthode et de chronologie", in: *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* 88 (1993), p. 139-162. ID., "Seuils et frontières langagières dans la Francia romane du VIII^e siècle", in: *Actes du colloque Karl Martel in seiner Zeit*, éd. J. JARNUT (Francfort 1994: *Beihefte der Francia* 37), p. 171-190. ID., "Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes", in: *Handbuch der romanischen Sprachwissenschaft*, éd. M.D. GLESSGEN (Tübingen, 2003), p. 544-555. M. RICHTER, "Kommunikationsprobleme im lateinischen Mittelalter", *Historische Zeitschrift* 222 (1976), p. 43-80. ID., "A quelle époque a-t-on cessé de parler latin? A propos d'une question mal

siècle, la langue parlée appartient à la latinophonie finissante (LPT2); a son aval, elle appartient à la romanophonie naissante (PR). A ce resserrement chronologique, j'ai ajouté un découpage (arbitraire) de l'espace en me limitant à la *Francia*, c'est-à-dire à l'étendue directement influencée par les mérovingiens, sur laquelle est en cours la genèse des dialectes du protofrançais. Rien n'empêche, sauf la place, de suivre la même démarche sur d'autres aires latinophones. Cette zone séculaire 650-750 (ZT3) a été retenue pour des raisons complexes que je ne peux reprendre en détail, mais les deux principales en sont la permanence du fonctionnement de la Communication Verticale (CV) jusqu'au VIII^e siècle inclus (malgré une situation dégradée après 750),² et la nécessité d'une modélisation du changement langagier selon les principes d'une progression exponentielle.³ Cette chronologie courte était implicite dans un certain nombre de travaux. Dag Norberg considérait que Césaire d'Arles vivait en milieu latinophone, Eloi romanophone.⁴ Ces 100 ans se retrouvent dans la mise à jour chronologique proposée, mais rajeunis d'un siècle.

Pour serrer le sujet de ce colloque, ce recalage temporel signifie que le versant écrit et le versant parlé de la langue de communication générale restent en rapports suffisamment étroits pour qu'on ne puisse y désigner qu'une seule langue vivante.⁵ Autrement dit, sur un espace et dans une période qui demeurent

posée", *Annales ESC* 38 (1983), p. 439-448. M. VAN UYTFANGHE, "The consciousness of a linguistic dichotomy (Latin-Romance) in Carolingian Gaul: The contradictions of the sources and of their interpretation", in: *Latin and the Romance Languages*, éd. R. WRIGHT (Londres, 1991), p. 114-129. ID., "La Bible et l'instruction des laïcs à l'époque mérovingienne: Des témoignages textuels à une approche langagière de la question", *Sacris erudiri* 34 (1994), p. 67-123. R. WRIGHT, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France* (Liverpool, 1982). *Latin and the Romance Languages in the Earlier Middle Ages*. J. HERMAN, "The end of the history of Latin", *Romance Philology*, 49.4 (1996), p. 364-382. *La transizione dal latino alle lingue romanze*, éd. J. HERMAN (Tübingen, 1998).

² BANNIARD, *Viva voce*. ID., "Seuils et frontières langagières". ID., "Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais III^e-VIII^e siècles", in: *La transizione*, p. 131-153.

³ BANNIARD, "Latin tardif et français pré-littéraire". ID., "Ablatif instrumental et cas régime (indirect): Sur la restructuration du latin tardif au protofrançais (III^e-VIII^e s.)", in: *Lalies, Actes de la session d'Aussois* (Paris, 1995), p. 227-242. ID., "Latin tardif et latin mérovingien: Communication et modèles langagiers", *Revue des Études latines* 73 (1995), p. 213-230. ID., "Oralité et formes marquées: Expressivité et changement langagier", in: *L'oralité en latin*, éd. Cl. MOUSSY, (Paris, 1996: *Lingua latina* 5), p. 69-83. ID., "Changement de langue et changement de phase (VII^e/VIII^e s.) en Occident Latin", in: *Actes du X^e congrès de linguistique latine (Paris, 1999)*, éd. Cl. MOUSSY (Paris, 2001), p. 1021-1031.

⁴ D. NORBERG, *Manuel pratique de latin médiéval* (Paris, 1968).

⁵ R. WRIGHT, "Complex monolingualism in Early Romance", in: *Linguistic Perspectives*

latinophones, les catégories culturelle *literacy* et *illiteracy* appartiennent à la même mouvance langagière,⁶ sinon mentale.⁷ Cette conclusion implique une prise de position particulière dans plusieurs domaines de l'histoire altimédiévale, et en particulier dans celui de l'histoire de la culture. En effet, les érudits ont régulièrement souligné le contraste qui oppose le continent aux îles dans leur manière de traiter la *grammatica*. Avant la fin du VIII^e siècle, les aires latinophones s'intéressent peu à la grammaire latine, à la différence des aires germanophones ou celtophones. On a volontiers insisté sur le rôle des érudits anglais ou irlandais dans la récupération, l'affirmation et le développement de cette *ars*. Les raisons évidentes de cette promotion sont objectivement établies: les locuteurs germanophones (très vieil anglais) ou celtophones (gallois, irlandais) ne peuvent progresser dans la maîtrise de la langue de Rome que par le biais d'exercices de type grammatical. Le besoin d'enrichir les paradigmes (apprendre la grammaire) pour des locuteurs devenus artificiellement latinophones a été ressenti et apaisé par quelques grandes figures de l'érudition insulaire.⁸ Cet aspect incontestable de l'histoire a donné lieu à des commentaires qui demanderaient sans doute à être révisés quand il s'agit du domaine continental. En effet, on a remarqué l'espèce de trou grammatical qui caractériserait cet espace-là à cette époque pour en inférer aussitôt qu'il devait son existence à l'incurie mérovingienne, ou en général à la 'barbarie' des temps.

Ce type d'explication pêche déjà à trois points de vue. Il est tautologique (les Mérovingiens sont 'par nature' incultes). Il décalque la triomphante propagande carolingienne (les Carolingiens sont prédestinés à la culture). Et de plus il fait l'économie d'une interprétation plus objective et plus respectueuse du tissu social, langagier et culturel de la période: il existait un sentiment de sécurité langagière entretenu par une relation de familiarité entre l'écriture et la parole chez les locuteurs latinophones, qu'ils soient lettrés, semi-lettrés ou illettrés. Cette lecture est légitimée sinon imposée par les conclusions de

on *Romance Languages*, éd. W.J. ASHBY et M. MITHUN (Amsterdam, 1993), p. 378-387.

⁶ I. WOOD, "Administration, law and culture in Merovingian Gaul", in: *The Uses of Literacy in Early Mediaeval Europe*, éd. R. MCKITTERICK, (Cambridge, 1990), p. 63-81.

⁷ M. MOSTERT, "What happened to literacy in the Middle Ages? Scriptural evidence for the history of the western literate mentality", *Tijdschrift voor Geschiedenis*, 108 (1995), p. 323-335. M. RICHTER, *The Formation of the Medieval West: Studies in the Oral Culture of the Barbarians* (Dublin, 1994).

⁸ V. LAW, *The Insular Latin Grammarians* (Woodbridge, 1982). EAD., "The study of Grammar", in: *Carolingian Culture: Emulation and Innovation*, éd. R. MCKITTERICK (Cambridge, 1990), p. 88-110.

multiples enquêtes de sociolinguistique rétrospective.⁹ De plus, la mise en place récente de modélisations linguistiques complexes permet de sonder plus profondément ce tissu communicationnel. Il ressort de cet approfondissement que la sécurité langagière n'est pas due seulement au maintien d'une conversion naturelle écrit-oral, comme le disent certains spécialistes, mais aussi à la permanence d'une part importante de la langue commune qui continue d'autoriser des échanges entre différents niveaux communicationnels.

La description de ces échanges n'est pas facile. Je donnerai ici quelques exemples du point de vue de ce que j'appellerai des *compromis morphologiques*, pris sous l'aspect limité de la cohérence syntaxique par juxtaposition (induction sémantique) et de la cohérence temporelle par superposition (morphèmes de transition).

Sentiers syntaxiques

Même dans le cas de langues vivantes, les linguistes affrontent de multiples difficultés lorsqu'il s'agit de déterminer avec une réelle précision descriptive, sinon explicative, les processus complexes (je dirais enchevêtrés) par lesquels des locuteurs / auditeurs et / ou des rédacteurs / lecteurs font circuler l'information.¹⁰ On a certes de jolis termes techniques, comme 'encodage' (émission d'un message) et 'décodage' (réception du message), mais les mécanismes profonds de cette passation d'information ont laissé entrevoir leurs méandres lorsque des linguistes ont entrepris de les décrire de manière exhaustive: la grammaire générative (et sa descendance) a depuis quarante ans simultanément fait progresser notre représentation, découvert ses insuffisances et marqué une limite asymptotique à cette saisie.¹¹ La présente contribution doit tenir compte en premier lieu des limites de notre capacité à juger comment les locuteurs se débrouillent avec le langage. Malgré son caractère inquiétant, cette constatation présente un avantage important en ce sens que faire sa part à l'incertitude permet de se protéger contre des certitudes prématurées. Ce gain est patent en linguistique diachronique où, depuis un quart de siècle, les enquêteurs du passé s'efforcent de quitter d'anciennes (mais réductrices) certitudes pour inaugurer de nouvelles (et enrichissantes) hypothèses.

⁹ BANNIARD, *Viva voce*. WRIGHT, *Late Latin and Early Romance*.

¹⁰ S. PINKER, *The Language Instinct* (Londres et New York, 1994).

¹¹ N. RUWET, *Introduction à la grammaire générative* (Paris, 1967).

La description phonologique a permis en premier lieu de dégager en ce domaine de la communication un critère important que la phonétique articulatoire néglige, celle de tolérance au champ de dispersion.¹² Croisée avec les apports de la dialectologie, cette donnée permet de comprendre comment de fortes variations des modes articulatoires ne rompent pas la communication: la réalisation ponctuelle varie, mais le système fonctionne.¹³ Des observations analogues en morphologie structurale ont abouti à la même conclusion: les dialectes (géographiques, culturels, sociaux) s'autorisent des variations souvent importantes de leur système morphologique qui n'empêchent pas non plus l'intercompréhension, cette dernière reposant en dernier lieu sur une connivence des communicants autour d'un diasystème.¹⁴ La description reste assez largement valide en syntaxe, à cette réserve près que l'ordre des blocs morphologiques ne doit pas être trop différent d'un système à l'autre pour que la transmission des messages ne devienne pas trop fragmentée.¹⁵ Je laisse de côté pour l'instant la question du vocabulaire, dont certains travaux confirment l'unité relative jusqu'au VIII^e siècle.¹⁶ tout en soulignant que la redondance est un moyen fréquent de compenser un écart lexical difficile à surmonter (le mot sensible est itéré, ou pourvu d'un variant qui lui est accolé).

En résumé le modèle communicationnel indique et implique une marge de tolérance, un champ de dispersion, qui laisse aux systèmes la possibilité de survivre à leurs propres écarts de réalisations. Une analyse réaliste montre que l'existence de ces fluctuations est liée intrinsèquement à l'existence de la parole vivante,¹⁷ cette tolérance protégeant la part nécessaire d'arbitraire réservée à l'identité de l'individu. Pour appliquer ce principe à la situation réelle de la zone de transition mérovingienne, il faut le croiser avec le modèle diachronique

¹² W. LABOV, *Principles of Linguistic Change*, 1, *Internal Factors* (Oxford, 1994).

¹³ WRIGHT, *Late Latin and Early Romance: Latin and the Romance Language*. ID., "Complex monolingualism in Early Romance". ID., *Early Ibero-Romance* (Newark, Delaware, 1995). ID., "Translation between Latin and Romance in the early Middle Ages", in: *Translation: Theory and Practice in the Middle Ages*, éd. J. BEER (Kalamazoo, 1997), p. 7-31.

¹⁴ W. LABOV, *Sociolinguistique* (Paris, 1976). ID., *Le parler ordinaire: La langue des ghettos noirs des Etats-Unis*, 2 vols. (Paris, 1978). ID., *Principles of Linguistic Change*. P. TRUDGILL, *Sociolinguistics: An Introduction to Language and Society* (London, 1991).

¹⁵ N. CHOMSKY, *Rules and Representations* (New-York, 1980). ID., *Barriers* (Cambridge, MA, 1986). ID., "Linguistics and cognitive science: Problems and mysteries", in: *The Chomskyan Turn*, éd. A. KASHER (Oxford et Cambridge, MA, 1991), p. 26-53.

¹⁶ A. STEFENELLI, "La base lexicale des langues romanes", in: *La transizione*, p. 53-65.

¹⁷ E. COSERIU, "Sistema, norme y habla", in: *Teoría del lenguaje y lingüística general* (Madrid, 1973), p. 11-113. ID., *Competencia lingüística: Elementos de la teoría del hablar*, (Madrid, 1992).

déjà établi, dont l'élément principal est la limite de tolérance non plus intra-générationnelle, mais trans-générationnelle. Je renvoie à d'autres travaux pour le détail de cet aspect diachronique, afin de prendre en considération quelques phrases de cette période dans leur réalité textuelle, telle que les manuscrits nous les ont transmises.¹⁸

Soit donc un extrait des *Continuationes*.¹⁹ Le contexte (ou l'hypertexte) indique que cette rédaction a été faite sur la demande d'un *potens* au bénéfice de l'émergente maison austrasienne. L'objectif majeur de cette œuvre est d'établir une autojustification de la nouvelle dynastie. Était-elle destinée à un usage public? En partie certainement, car elle a une fonction manifeste de propagande. J'admets donc que la *Continuatio* est destinée à être lue à haute voix devant les élites austrasiennes.²⁰ C'est sur cette base que je suggère d'en mesurer la recevabilité non pas politique, mais langagière, en tenant compte du fait que le bilinguisme (latin/germanique) de ces élites ouvre assez largement l'échelle des niveaux de la latinophonie.²¹ Une minorité de contemporains disposait d'une formation livresque,²² une majorité ne bénéficiant que du bain langagier lié à la parole quotidienne, à la transmission des ordres administratifs, à la liturgie, voire aux lectures publiques hagiographiques.²³ Cette mouvance de destinataires partageait évidemment la parole des illettrés, tout en bénéficiant de compétences passives supérieures à ces derniers.

Écrit dans une langue apparentée aux diplômes mérovingiens contemporains, le récit présente tous les caractères de cette latinité appartenant à la latinophonie finissante (LPT2), sur laquelle abondent les travaux et les

¹⁸ BANNIARD, "Latin tardif et latin mérovingien". ID., "Oralité et formes marquées". ID., "Diasystèmes et diachronies langagières". ID., "Changement de langue et changement de phase". M. VAN UYTFANGHE, "La langue de la *Vision de Baronte* (678/679): Un spécimen de latin protoroman dans une phase cruciale de la diachronie?", in: *Latin vulgaire-latin tardif* 4, éd. L. CALLEBAT (Hildesheim, 1995), p. 561-609. ID., "Aux confins de la romanité et de la germanité du VIII^e siècle: Le statut langagier et sociolinguistique de la Vie du prêtre rhénan Goar, un saint 'dissident'", in: *Langages et peuples d'Europe*, éd. M. BANNIARD (Toulouse, 2002), p. 207-258.

¹⁹ *Continuationes*, éd. B. KRUSCH, *Fredegarii et aliorum Chronica; Vitae Sanctorum* (Hannover, 1888: MGH SRM 2).

²⁰ R. MCKITTERICK, *The Carolingians and the Written Word* (Cambridge, 1989). J.L. NELSON, "Public histories and private history in the work of Nithard", *Speculum* 60 (1985), p. 251-293.

²¹ BANNIARD, *Viva voce*, chapitre 5. C. EDWARDS, "German vernacular literature: A survey", in: *Carolingian Culture: Emulation and Innovation*, p. 141-170.

²² MCKITTERICK, *The Carolingians and the Written Word; The Uses of Literacy in Early Mediaeval Europe; Carolingian Culture: Emulation and Innovation*.

²³ BANNIARD, "Diasystèmes et diachronies langagières".

qualificatifs.²⁴ Pour échapper aux contraintes des analyses systématisées qui atomisent le texte et font perdre et son fil et sa cohérence, je prendrai un énoncé en bloc en appliquant à la latinophonie du LPT2 des règles d'enquête qui ont prouvé leur efficacité pour la latinophonie du LPT1.²⁵ Voici l'extrait tel qu'il a été établi par Krusch.

*Itemque rebellantibus Saxonis paganissimos, qui ultra Renum fluvium consistent, strenuus vir Carlus, hoste commoto Francorum, in loco ubi Lippia fluvius Renum amnem ingreditur, sagace intentione transmeavit, maxima ex parte regione illa dirissima cede vastavit, gentemque illam saevissimam ex parte tributaria esse praecepit atque quam plures hospitibus ab eis accepit.*²⁶

Cette phrase est longue: elle compte cinquante mots (dont un soudé, parce qu'enclitique, *gentem-que*) répartis en six propositions verbales, elles-mêmes enrichies de sous-propositions participiales. De plus, l'ordre de l'énoncé n'est pas linéaire, puisqu'il y a entrelac de subordonnées participiales et de subordonnées relatives. Visiblement, le rédacteur maintient le rythme ample du style historique noble, pour ne pas dire épique. Les erreurs de graphie ne doivent pas faire oublier ce point, puisque, de toutes manières, tant le rédacteur (en voix intérieure) que les auditeurs (la parole neutralise ces variations) n'entendent pas ces distorsions de la graphie. Regardons tout cela de plus près en suivant le déroulement du message dans son installation chronologique (émission / réception). Je m'appuie sur les travaux (peu nombreux) de morphologie diachronique, souvent traditionnels, corrigés à l'aune des conclusions posées par la sociolinguistique rétrospective.²⁷

²⁴ M. BANNIARD, "Latin vulgaire ou latin parlé? Question de nom, question de modèle", *Cahiers d'Études Romanes, Nouvelle Série* 2 (1999), p. 57-69. G. REICHENKRON, *Historische Latein-Altromanische Grammatik*, 1, *Das sogennante Vulgärlatein und das Wesen der Romanisierung* (Wiesbaden, 1965).

²⁵ BANNIARD, "Diasystèmes et diachronies langagières". ID., "Variations langagières et communication dans la prédication d'Augustin", in: *Augustin prédicateur (395-411)*, éd. G. MADEC (Paris, 1998), p. 73-93. ID., "Niveaux de langue et communication latinophone, d'après et chez Ambrose", in: *Nec timeo mori: Atti del congresso di studi ambrosiani*, ed. L.F. PIZZOLATTO (Milan, 1998), p. 513-536.

²⁶ *Continuationes*, c. 19.

²⁷ S. D'ARCO AVALLE, *Protostoria delle lingue romanze* (Turin, 1965). ID., *Bassa latinità: Il latino trà l'età tardo-antica e l'altomedioevo con particolare riguardo all'origine delle lingue romanze (3)* (Turin, 1979). G. BECKMANN, *Die Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativus im Spätlatein und im Französischen* (Tübingen, 1963: *Zeitschrift für Romanische Philologie, Beihefte* 106). M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours* (Paris, 1890). R.

Le *itemque* appartient probablement désormais au registre archaïque; stocké dans les ‘mémoires mortes’, il est identifiable par compétence passive. Apparaît alors la séquence “*rebellantibus Saxonis paganissimos*”. Cette proposition participiale est placée comme enclancheur causal en tête d’énoncé selon une tradition immémoriale, qui passera directement en français, sous la forme de la proposition participiale anté- ou postposée. Les exemples abondent dans toute l’histoire de la langue, et jusque dans des énoncés du type:

La circulation étant redevenue fluide, les automobilistes sont invités à prendre le départ. Les bombes explosant en pleine nuit, la population s’est réfugiée dans les caves.

La position du bloc marque pour l’auditeur sa fonction d’embrayeur syntaxique. D’autre part, l’éventuel effet de brouillage créé par l’apparente incohérence casuelle ne saurait avoir eu un effet sensible.

D’abord, en effet, ce sont des finales atones, où les morphèmes *-ibus* / *-is* / *-os* avaient vers 700 un support oral assez proche, tendant pour *-is* / *-os* à un timbre indifférencié, avant leur désarticulation complète. D’autre part, nous ignorons la réalisation phonétique de la désinence *-ibus*. A la lumière des reproches qui seront faits par les réformateurs carolingiens, j’ai tendance à penser que c’est un simple leurre optique (au même titre que l’orthographe française pour de nombreuses désinences verbales). C’est-à-dire que les lecteurs prononçaient une désinence ‘oblique’ commune, avec peut-être quelques variations dues à l’effet mimétique de leur bain sonore ou à leur initiative (R. Wright parlerait de ‘logographe’). Soit donc une réalisation orale des désinences de ces trois éléments du type: *-antes* / *-nes* / *-m{o / e}s*: le passage à la trappe de la vieille désinence *-ibus* ne gêne alors personne. En revanche, c’est cette recette de confort communicationnel qui hérissera les puristes ‘immigrés’ de la fin du siècle, la désinence *-ibus* devenant alors un marqueur

FALKOWSKI, “Studien zur Sprache der Merowingerdiplomen”, *Archiv für Diplomatik* 17 (1971), p. 1-125. P. GAENG, *A Study of Nominal Latin Flexions in Latin Inscriptions* (Chapell Hill, 1977). E. LÖFSTEDT, *Syntactica: Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins*, 2 t. (Lund, 1933; 2^{ème} éd. 1942). D. NORBERG, *Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittellateins* (Upsala, 1943). M.A. PEI, *The Language of the Eighth Century Texts in Northern France* (Columbia, 1932). L.F. SAS, *The Noun Declension System in Merovingian Latin* (Columbia, 1937). P. TAYLOR, *The Latinity of the Liber Historiae Francorum* (New-York, 1924). J. VIEILLIARD, *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l’époque mérovingienne* (Paris, 1927).

– parmi d’autres – de grammaticalité (*grammatica*) face à l’agrammaticalité (*rusticitas*).

J’insiste sur la primauté de l’oralité dans la réception d’énoncés de ce type: vers 700, l’accent tonique, surrenforcé, imprime fortement l’image phonique des mots. Le rythme accentuel de ce bloc initial est donc, en représentant les syllabes atones par un s minuscule, et les toniques par un S majuscule: ssSs+sSs+ssSs (le *i* de *ismos*, posttonique, est sûrement amuï depuis longtemps). Il forme une séquence de 3P (trois paroxytons), avec un équilibre de ces trois mots, le premier et le dernier commençant par une double syllabe atone. A qui se représente l’irruption auditive de ce bloc de latin mérovingien, il apparaît que sa cohérence rythmique garantit sa cohérence morphosyntaxique, en dépit de l’éventuel affaiblissement fonctionnel des désinences: la cohérence syntaxique est assurée par la juxtaposition, elle-même structurée par le rythme accentuel homogène. En retournant le modèle et en remontant le temps, on dirait l’inverse de la même séquence à l’époque du LPC: la mélodie accentuelle, faible, jouant un moindre rôle, la cohérence syntaxique et la clarté sémantique reposaient sur la netteté des désinences.

La première proposition relative ne présente aucune difficulté intrinsèque. L’usage du relatif n’a pas varié; le syntagme verbal passe directement en PF (*consistent*); le syntagme nominal est introduit par une préposition qui indique clairement la fonction du bloc “*Rhenum fluuium*”, et qui passera directement en PF (*oultre*). L’ordre des morphèmes est ici évidemment archaïque par rapport au français moderne: Pronom Relatif + Syntagme Nominal (complément circonstanciel) + Syntagme Verbal. Mais une telle distribution perdurant jusqu’en AFC, elle appartient encore aux compétences non seulement passives, mais aussi actives des auditeurs, même illettrés. Reste l’antéposition de l’adjectif déterminatif: rien ne prouve qu’elle faisait figure d’anomalie au VIII^e siècle. D’un point de vue extrinsèque, la relative est emboîtée à l’intérieur de la principale, ce qui correspond à une syntaxe complexe, mais non spécifiquement latine. La distribution de l’énoncé suivant le schéma: 1) proposition participiale causale; 2) proposition relative incise dans 1; 3) proposition principale, requiert de l’attention, mais non des compétences en *grammatica* du côté des récepteurs.

La description ainsi établie de la réceptibilité s’applique correctement à tout l’énoncé choisi. Je vais me borner à souligner quelques particularités et difficultés dans la suite de l’échantillon. Le bloc “*hoste commoto Francorum*” occupe la même place que celui “*rebellantibus Saxonis paganissimos*”. Il est d’autant plus recevable qu’oultre la règle de cohérence par contiguïté et par

ciment accentuel, le génitif pluriel en *-orum* est vivant dans la langue courante.²⁸ En outre, la séquence est descendante, le déterminant suivant le déterminé. Ces facteurs de transparence compensent l'éventuelle surprise de la disjonction provoquée par l'intercalation du PPP (Participe Passé Passif) *commoto*. Toutefois, l'expression *hoste commoto* appartient à la série des idiotismes militaires, le substantif et le participe formant en fait un bloc que le génitif détermine globalement (SN désigne un Syntagme nominal): {SN1 + PPP} + SN2. Quoique je ne veuille pas insister ici sur le caractère vivant du vocabulaire, il faut souligner le sens roman de *hoste*, 'armée', en AFC, *ost*.

Le déponent *ingreditur* peut faire difficulté. Certains linguistes admettent que les formes en *-ur*, donc à P3, ont pu persister dans des emplois 'en peau de chagrin' de la langue parlée jusqu'au VIII^e siècle.²⁹ Il resterait de toutes façons la possibilité que cette forme, disparue depuis quelques générations, demeure dans le stock mémoriel des locuteurs et soit répétoriée comme marqueur de style noble.

Dans les séquences suivantes, il convient de souligner les caractéristiques que voici: 1) La brièveté des blocs énonciatifs: la cascade de propositions ne compte que quelques mots. 2) Régularité de l'enchâssement syntaxique: *sagaci intentione* (SN, Cas Oblique 'Ablatif', CCirc de manière) + *transmeauit* (SV, Prétérit = parfait faible) / *maxima ex parte* (SN, Cas Oblique 'Ablatif', CCirc) + *regione illa* (SN, Cas Direct 'Accusatif', COD) + *dirissima caede* (SN, Cas Oblique 'Ablatif', CCirc) + *vastavit* (SV, Prétérit = parfait faible) / *gentemque illam saevissimam* (SN, Cas Direct 'Accusatif', COD) + *ex parte* (SN, Cas Oblique 'Ablatif', CCirc) + *tributaria esse* (Adjectif attribut, Verbe copule) + *praecepit* (SV, Prétérit) / *atque quam plures hospitibus* (SN, Cas Direct 'Accusatif', COD) + *ab eis* (SPronominal, Cas Oblique 'Ablatif', CCirc) + *accepit* (SV, Prétérit, 'Parfait fort'). La matrice syntaxique est régulièrement bâtie sur le modèle: SN1 {+ SN2} + SV. SN2 peut être absent ou commuter avec un pronom; SN1 et SN2 sont répartis entre 'cas direct' ('accusatif') et cas oblique ('ablatif'). C'est-à-dire que l'énoncé progresse sur un modèle qui devient prédictible, ne serait-ce que parce qu'il est autorépétitif avec de faibles variations. Le destinataire est ainsi mis au contact d'embrayeurs syntaxiques

²⁸ PEI, *Language of the Eighth Century Texts*. SAS, *Noun Declension System*. VIEILLIARD, *Latin des diplômes royaux et chartes privées*. A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi: Études sur la langue et le style* (Uppsala, 1954).

²⁹ P. FLOBERT, *Les verbes déponents latins des origines à Charlemagne* (Paris, 1975).

qui cadrent son ‘décodage’. Cette cohésion peut jouer un rôle de compensation par rapport aux écarts de niveaux qui apparaissent.

Sur ce dernier point, l’ordre de cet énoncé est à la fois prédictible et archaïsant. Il est en effet raisonnable d’admettre que le positionnement récurrent du SV en fin d’énoncé ne correspond pas à l’ordre de la parole vive du VIII^e siècle: les locuteurs ne pensent plus leurs mots dans cet ordre. Le rédacteur a certainement usé de cette place pour magnifier un des caractères du latin ‘authentique’. Autrement dit, ce procédé transforme une règle grammaticale supposée antique en effet de style: écrire en vieux style, c’est se rattacher à ‘l’Histoire’, et légitimer l’intrusion des Pippinides. Par ricochet, ce choix, qui relève de l’argumentation implicite, entraîne un ordre archaïsant des SN, du moins de ceux incluant des CO. Ceux ci en effet se trouvent projetés en amont du SV, alourdissant la chaîne nominale préverbale. Le message n’était cependant probablement pas brouillé, d’abord pour la raison invoquée précédemment (pilotage par matricage syntaxique). Ensuite, il nous faut être très prudent sur les lois du déroulement linéaire des blocs morphologiques dans l’oralité spontanée du VIII^e siècle pour trois raisons: 1) L’oralité innée offre une souplesse étonnante de ce point de vue, même dans les langues romanes modernes.³⁰ 2) L’ordre OV (Objet-Verbe) demeurant fréquent en AFC (30 % au moins),³¹ c’est par un effet étrange de mirage qu’il a pu être soutenu que le ‘vrai’ ordre du Latin Vulgaire (évidemment!) était VO.³² Les SN au cas direct (‘accusatif’) antéposés étaient donc compréhensibles pour des auditeurs du VIII^e siècle, leur seule surprise pouvant provenir du nombre élevé d’occurrences de cet ordre. 3) En ce qui concerne les SN aux cas obliques (‘ablatifs’ en général), leur antéposition, quoique devenue plus rare en AFC, apparaît assez régulièrement pour des raisons que je ne saurais analyser ici (quand elles sont connues), certaines d’entre elles étant dues aux effets stylistiques (voire rhétoriques). C’est ici peut-être que la communication est soumise à sa plus grande tension au VIII^e siècle, du moins dans le cas d’une vraie CV.

La question des SN aux cas obliques me conduit à considérer la question des ‘ablatifs’. Dès le LPC, il y avait polymorphisme, puisque le cas était fréquem-

³⁰ F. GADET, *Le français ordinaire* (Paris, 1989). *La variation en syntaxe*, éd. F. GADET (Paris, 1997: *Langue française* 115).

³¹ C. MARCHELLO-NIZIA, *L’évolution du français: Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique* (Paris, 1995).

³² H. PINKSTER, “Evidence for SVO in Latin?”, in: *Latin and the Romance Languages*, éd. R. WRIGHT (Londres, 1991), p. 69-82. ID., “Word Order in the Late Latin *Gesta conlationis carthaginiensis*”, in: *Latin vulgaire, latin tardif* 4, p. 549-560.

ment redoublé par des prépositions. En LPT, ces dernières tendent à se généraliser. A terme le cas, ayant perdu toute valeur informative, est abandonné au profit d'une forme analytique (Préposition + SN au CRI (Cas Régime Indirect)). Dans le texte, certains ablatifs sont introduits par des prépositions: *in loco* / *maxima ex parte* / *ab eis*. Dans le cas du locatif, la recevabilité est certaine, puisque le bloc passe tel quel en AFC (*en leu*). La deuxième occurrence peut faire difficulté, car il y a disjonction (Adjectif / Préposition / SN) et de plus la préposition *ex* n'appartient plus à la parole commune. Mais l'expression est figée, ancienne, relevant plus du cliché adverbial que du domaine des compléments circonstanciels. A ce titre, la mémoire morte peut le retrouver dans ses fichiers. De plus, un compromis morphologique était possible en éliminant ce son parasite *ex* / *e*. La recevabilité (éventuelle) du bloc *ab eis* est plus difficile à évaluer. Le contexte décrivant une prise d'otages rituelle suffirait-il à lever l'obscurité? Placée du côté du LPC, la tournure est loin dans le temps passé pour une mémoire du VIII^e siècle. Toutefois, la réalisation orale permettait peut-être là aussi l'établissement d'un compromis. En effet, les prépositions *ab* et *ad* ont suivi des évolutions en interférence. Si la valeur locative avec mouvement d'éloignement a disparu en LPT2 pour *ab*, une autre est apparue, celle d'instrumental / accompagnement. Simultanément, *ad* a accru ses domaines de sens en conquérant des valeurs locatives statiques ("à table") ou instrumentales ("à la main"), avec des échanges en AFC, où se lisent (et se disent) des formes *a* / *o* / *od* dans des étoiles sémantiques de type locatif / instrumental / accompagnement. D'autre part, si *is* et ses formes avaient depuis longtemps disparu de la parole spontanée, il n'en était rien de *ille*, source entre autres du pronom dit personnel. Les formes *illis* / *illos* ont fusionné en LPT2 pour aboutir à l'AFC *eus*. Une lecture à haute voix (avant la réforme alcuinienne) permettait de recouvrir un impénétrable *ab eis* par un transparent [*a* / *o* *eos*], que le contexte rendait intelligible: "il prit à eux des otages".

Toutefois, certains 'ablatifs' apparaissent isolés, sans béquille prépositionnelle: *sagace intentione* / *dirissima cede*. Il est certain qu'au VIII^e siècle les désinences d'ablatif du LPC ont perdu toute valeur du point de vue morphologique dans la parole commune. On en a deux exemples frappants dans ce texte où un *-os* (*paganissimos*) s'accorde sans problème avec un substantif censé être à l'ablatif, tandis qu'un ablatif en *-ibus* (*hospitibus*) occupe tranquillement la place d'un accusatif. Mais on introduira ici une distinction importante dans le cadre d'une lecture en diachronie. En effet, les exemples abondent en AFC où la valeur syntaxique a survécu à la valeur morphologique. C'est patent pour le

CRI, complément d'attribution: morphologiquement, le datif n'existe plus (il n'existe qu'un CR commun à tout ce qui n'est pas CS), mais syntaxiquement, il perdure. L'autre catégorie de CRI issue non des anciens datifs, mais des anciens ablatifs a suivi une évolution parallèle, quoique plus rapide. En AFC, le CRI est attesté en tournures non prépositionnelles: elles sont rares, mais nettes.³³ Sans doute sont-elles senties dans la langue littéraire romane du XI^e siècle comme des archaïsmes, marqueurs du style épique. L'élimination de tournures non prépositionnelles par la parole commune ne saurait donc avoir été complète trois siècles plus tôt. Elles sont à cette date en voie de récession rapide, mais non disparues.

Si de nombreux éléments de l'analyse plaident en faveur de la recevabilité de ce texte par le public supposé dont les contours ont été esquissés, on se gardera bien de conclure à la transparence langagière immédiate et totale de ces lignes. Le latin de cette *Continuatio* offre des zones où le compromis communicationnel ne fonctionne pas: on peut douter par exemple que le bloc superlatif archaïque *quam plures* passe la barrière de la réception par des illettrés, voire par des semi-lettrés. Certains lexèmes (*strenuus*, *dira*) sont sûrement à la limite de l'opacité. Ainsi ce latin écrit mérovingien laisse-t-il sûrement des trous dans la communication, trous dont la taille varie selon des facteurs divers: familiarité des destinataires avec la CV, intelligence, mais aussi connivence. Les compromis morphologiques (écrits ou oraux) en renforçant les effets de proximité syntaxique entre certaines zones du LPT2 et du PF, contribuent à maintenir la parole spontanée et l'écriture traditionnelle dans un rapport fonctionnel.

Médiateurs morphologiques

Les formes verbales posent des problèmes assez différents dans la mesure où, alors que le passage de la latinophonie à la romanophonie se caractérise par une réfection massive de la morphologie nominale, il n'en va pas de même dans la morphologie verbale. Un grand nombre de formes conjuguées vivent directement dans la langues romanes, évidemment à la réalisation articulatoire

³³ BECKMANN, "Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativus". BANNIARD, "Ablatif instrumental et cas régime". M. PÉREZ GONZÁLEZ, "Restes de cas obliques dans le 'roman commun' de la péninsule ibérique", in: *La fragmentation linguistique de la Romania: Actes du XX^e congrès de linguistique et philologie romane 2*, éd. J. HERMAN et J. WÜEST (Tübingen, 1993), p. 432-444. L. RENZI, "Vestiges de la flexion casuelle dans les langues romanes", in: *La fragmentation linguistique de la Romania*, p. 672-677.

près. Cette dernière ne fait pas difficulté avant la réforme alcuinienne, puisque la prononciation des lettrés est très proche de celle des illettrés: *consistant* est lu en voix intérieure et à haute voix quasiment tel quel; *vastávit* comme [vas-táwt], etc. Le système de désignation des personnes demeure synthétique partout en romanophonie, même si sur certaines aires (langue d'oïl), les prodromes d'un nouveau mode de désignation sont décelables à la naissance du français. Les oppositions de temps, de modes, de voix sont maintenues: présent / imparfait / futur; indicatif / subjonctif; actif / passif. Même les formes verbales non conjuguées subsistent largement: infinitif, participe actif (présent), participe passif (passé), gérondif appartiennent à la langue parlée, si l'on accepte de reconnaître l'identité des formes sous un vêtement phonétique évolutif.

Cette vue globale de la continuité n'est pas invalidée par la prise en considération d'un certain nombre de remaniements. On sait qu'à l'*imperfectum*, les formes synthétiques de passif en *-ur* sont remplacées par des formes analytiques préfixées, en général récupérées du verbe *esse*. Car les formes analytiques sont disponibles dès le LPC, mais au *perfectum*: *amatus est* est un passif analytique passé. Leur succès en LPT1 détrône à terme les formes en *-ur*, qui sortent de l'usage en LPT2. Il en est de même pour le déponent: si les formes de l'*imperfectum* comme *moritur* sont soit éliminées par glissement simple vers l'actif, associé à une intransitivation, "il meurt" (d'un *morit*), soit refaites par développement des tournures réfléchies, "il se meurt" (*sibi morit*), les formes du *perfectum* demeurent purement et simplement sous la forme "il est mort". Dans la phase de transition des VII^e et VIII^e siècles où règne un polymorphisme intense, les compromis morphologiques étaient constamment possibles pour un large éventail de formes verbales. Ils demeureront efficaces jusqu'en plein Moyen Age.

Cette règle souffre une exception au moins dans le cas du futur. En effet, si la catégorie 'futur' (mode indicatif + temporalité future désignée par un morphème spécifique) a été conservée, elle a été entièrement refaite. 'Viendra' n'est pas la mise par écrit d'une prononciation évoluée du LPC *veniet*, ni 'parlera' de *parabolabo*. C'est le résultat d'un processus de reconstruction qui s'est étendu du III^e au VIII^e siècle, dont l'aboutissement a entraîné une crise de compatibilité majeure avec la graphie latine ou latinisante. Un signe de cette impossibilité d'installer des compromis est fourni par les serments et les chartes féodales, tant de langue d'oc que de langue d'oïl: le nouveau futur y apparaît même dans un contexte latinisant. Ce surgissement insolite tient à deux causes:

d'abord tout serment engage l'avenir d'une manière qui ne doit pas être ambiguë; ensuite la forme traditionnelle, perdue dans la mémoire, même sous forme de compétence passive, ne se prête à aucun compromis. La seule solution est la consécration par la *scripta*,³⁴ cette intrusion de morphèmes neufs ne signifiant alors nullement que le rédacteur est incapable d'employer les morphèmes anciens, mais qu'il répond aux réquisitions des féodaux dont le vernis latin ne peut s'accommoder d'approximations langagières. Le nouveau futur, c'est du sûr! Telle est la situation sociolinguistique des X^e et XI^e siècles.

Qu'en est-il aux VI^e-VIII^e siècles, surtout au moment où la nouvelle langue est en voie d'émergence? On se gardera d'abord de rétroprojeter de trois ou quatre siècles en arrière l'hiatus culturel et langagier féodal. Ensuite, on traitera cette période dans sa spécificité de zone diachroniquement transitionnelle (ZT3). La latinophonie finissante dispose encore de nombreuses solutions de compromis. Elaborées à la lisière des effets de style, les premières d'entre elles se manifestent sous formes de périphrases (*volo / debeo / placet* + infinitif ou *-urus, -a, -um + esse* conjugué) ou de simples glissements au présent contextualisé comme futur. Ces choix jouent un rôle complexe dans la refonte du système, nébuleuse énonciative dans laquelle émerge sporadiquement la forme appelée au triomphe (*habeo* + infinitif ou infinitif + *habeo*). Cette dernière, largement attestée dans les textes littéraires, occupe pendant longtemps une place marquée, avant de se banaliser.³⁵ C'est là, au VIII^e siècle, que le conflit devient aigu, dans la mesure où la forme neuve (NF, Nouveau Futur) devrait se multiplier même sous une forme écrite latinisée (du type *baptizatum infantem salvare habet Dominus*). Ce n'est pas le cas, la question devant alors se poser des raisons de cette réticence devant une séquence tout aussi aisée à latiniser (*dare habes, dicere habeo, salvari habetis*) que ne l'étaient les tournures prépositionnelles (*occisus de inimico, per inimicum*), qui elles, sont très largement attestées.

Pour y répondre, il convient de reconsidérer d'abord le système dans la phase de construction du LPT1. D'abord, le *time shifting* entraîne des remaniements importants (non pas en rupture, mais dans la continuité latinophone):

³⁴ F. VIEILLIARD, "Les langues vulgaires dans les cartulaire français du moyen âge", in: *Les cartulaires*, éd. O. GUYOTJEANNIN, L. MORELLE et M. PARISSÉ (Paris, 1993), p. 137-151. H. DEBAX, "Vers une nouvelle scripta (juridique) occitane: La langue des serments languedociens du XI^e siècle", in: *Langages et peuples d'Europe: Cristallisation des identités romanes et germaniques (VI^e-XI^e siècles)*, éd. M. BANNIARD (Toulouse, 2002), p. 67-77.

³⁵ M. BANNIARD, "Les verbes de modalité en latin mérovingien", in: *Les modalités en latin*, éd. Cl. MOUSSY (Paris, 2002: *Lingua latina* 7).

ainsi, le subjonctif plus que parfait (*dixisset*) glisse dans la case du subjonctif imparfait (*diceret*) qu'il éliminera; en plus profond, *dictus est* est surmarqué au passé en *dictus fuit*, entraînant le passage au présent de *dictus est*, qui concurrence alors *dicitur*. Ensuite, les formes courantes tendent à être mises en concurrence avec des formes marquées, l'exemple le plus frappant étant celui du pronom démonstratif *ille* renforcé en *ecce + ille*. Ces deux règles qui régissent la dynamique évolutive de la latinophonie relèvent d'une loi globale profonde, celle de la tendance constante à la remotivation interne des formes, par le biais de la mise à l'épreuve de 'solutions parallèles'.³⁶

Il y a toutes les chances pour que l'évolution du temps futur obéisse à ce processus biface (décalage temporel + renforcement): à ce compte, on émettra l'hypothèse correspondante: Le futur 1, forme de l'*imperfectum*, tend aussi à être remplacé par une forme du *perfectum* (glissement général), cette tendance étant renforcée par des motivations énonciatives. En effet, ce futur 2 apparaît dans la série des solutions de renforcement expressifs, avant même probablement le système périphrastique. Le LPC offre des exemples de décalage temporel où le futur 2 paraît moins chargé d'information chronologique qu'investi d'expressivité énonciative. Un schéma évolutif en quatre stades paraît rendre un compte exact de la diachronie latinophone de ce morphème. Dans la phase 0, en LPC, il ya une apparition d'emplois marqués de F2 au lieu de F1 (effets de style). Pendant la phase 1, en LPT1, F1 alterne avec F2 dans la parole avant d'être largement remplacé par ce dernier. Parallèlement, des prototypes de NF émergent. Dans la phase 2, en LPT2, F2, qui a éliminé F1, alterne avec le NF. Finalement, dans la phase 3, en PF, F2 est éliminé au profit du NF.

Aux considérations de logique structurale s'ajoutent des raisons comparatistes pour soutenir que F2 est devenu dominant comme forme relais en LPT2. En effet, le plus-que-parfait latin, de type *cantauerat* reste vivant dans la phase initiale d'un certain nombre de langues romanes sous une forme directement attestée par les monuments écrits: ancien occitan, ancien catalan, ancien castillan. Même l'AFC offre une poignée d'occurrences qui indiquent la longue vie de ce type de formes dans la langue parlée du IX^e jusqu'au XI^e siècle et *a fortiori* sa vitalité aux VII^e et VIII^e siècles. Le même raisonnement commande la lecture de la situation diachronique pour le F2. Confondu morphologiquement

³⁶ S. KISS, "'Solutions parallèles' dans l'histoire des langues romanes et interprétation des textes tardifs", in: *La fragmentation linguistique de la Romania 2*, p. 651-655. LABOV, *Le parler ordinaire*.

avec le subjonctif parfait (sans doute depuis des siècles), ses formes sont attestées elles aussi largement par écrit dans les premiers monuments romans, puisqu'elles engendrent en particulier le subjonctif futur du vieux castillan. Son absence dans les monuments écrits de l'AFC ou de l'AOC ne permet pas de conclure à sa disparition immédiate et totale dès le LPT1 sur l'aire française, comme le soutiennent les chronologies romanistes. Ce serait au regard de la logique générale une situation exceptionnelle, dont la réalité reste à prouver. Il est beaucoup plus satisfaisant de voir dans l'évolution mérovingienne une variante de l'évolution générale: le F2 a été éliminé de la langue parlée assez tôt pour que ses traces se soient perdues dans les premiers textes en *scripta* française ou occitane. Cela conduit à placer, en comparaison avec les autres aires romanophones, son élimination des compétences actives des locuteurs illettrés à une date précoce, mais non préhistorique, soit entre 700 et 800.

Des occurrences du remplacement de F1 par F2 en LPT2 sur l'aire mérovingienne sont signalées dans diverses études, parfois anciennes, de philologie latine. Etudiant dans le cas des diplômes royaux et des diplômes privés le futur et ses remplaçants, l'une d'elle après avoir conclu qu' "il n'y a que très peu de futurs classiques", indique comme substituts: le présent, le subjonctif optatif et le futur antérieur.³⁷ Les exemples apportés donnent à penser que la distinction entre le futur antérieur (F2) et le subjonctif dit optatif (subjonctif parfait) n'existe alors plus. L'ensemble montre que dans la latinophonie mérovingienne ce morphème est largement dominant (au moins au VII^e siècle): il est en fait devenu la forme non marquée de la langue courante, face à la nouvelle forme marquée périphrastique. Une indication convergente massive de cette situation est donnée dans les textes de lois mérovingiens où le schéma syntaxique est récurrentement bâti sur une structure (*Si quis* + Forme verbale en *-uerit*, ou Forme verbale au subjonctif présent):

*Si quis ingenuus ingenuo oculum excusserit, centum solidos culpabilis iudicetur.
Si visus in oculo restiterit et videre non potuerit, 50 solid. culpabilis iudicetur.*³⁸

*Si quis rem suam cognouerit, mittat manum super eam...Tunc in praesente ambo
coniurare debent cum dexteris armatas, et cum sinistras ipsam rem teneant.*³⁹

³⁷ VIEILLIARD, *Le latin des diplômes royaux*, p. 223.

³⁸ *Lex Ribvaria*, 5.3, éd. F. BEYERLE et R. BUCHNER (Hannover, 1954: MGHLL *Nat. Germ.* 3.2), p. 75.

³⁹ *Ibid.*, 37, 1, p. 89.

Dans la deuxième phrase, le F1 aurait été requis; il est remplacé par infinitif + *debent*.

*Sed si unus homo cum satellitibus suis hominem ligauerit, aut ipsum excusare permittimus, aut proximus eius, quod innocens ligatus sit, cum sex iuret.*⁴⁰

*Hoc etiam iubemus, ut qualiscumque francus Ribuarus seu tabularius servum suum pro animae suae remedium seu pro pretium secundum legem Romanam liberare voluerit, ut eum in ecclesia coram presbyteris et diaconibus seu cuncto clero et plebe in manu episcopi servo cum tabulas tradat.*⁴¹

Quatre éléments concourent donc à établir l'hypothèse de la prédominance du F2 en LPT2: la cohérence avec la modélisation diachronique, la cohérence avec l'évolution romane générale, les occurrences dans le latin mérovingien, et le maintien de la CV.

Il devient alors possible de se faire une idée de la manière dont ont pu intervenir *in vivo* les compromis morphologiques qui ont encore pour un temps maintenu la parole latinophone en vie. Il s'est en effet produit une concomitance morphologique entre le F2 et le NF en ce que, dans les deux cas, il y a eu promotion du -r- comme démarcateur temporel. On sait, en effet que les formes du prétérit classique se sont contractées en LPT selon le type *cantauisti* > *cantasti*, et *cantaueras* > *cantaras*. Il s'ensuit que les formes de type *cantaueris* (subjunctif ou futur du *perfectum*) sont alors devenues *cantaris*. Quand au VIII^e siècle s'achève la soudure des morphèmes à l'origine du NF, c'est le -r- qui conquiert le rang de démarcateur temporel (en PF, indicatif présent: *chantes*; passé simple: *chantas*; futur: *chanteras*). Il se produit ainsi une collusion entre les formes du F2 en voie d'élimination et les formes du NF en voie de généralisation. En dépit des différences d'accentuation, F2 *cantaris* (sSs) (à valeur de futur 1 depuis longtemps) et NF *cantare habes* (ssS) peuvent fusionner en LPT2 dans une image phonique commune approximative. On supposera au niveau de la réalisation articulatoire (avant la réforme alcuinienne) quelque chose comme *chantEris* ou *chantEres* pour F2 et *chanterAs* pour NF. C'est la désarticulation des voyelles autres que -a- en syllabe finale (atone) qui rendra cette gymnastique impossible, la voyelle tonique du NF en -a- en se maintenant éloigne profondément cette forme-ci de cette forme-là. C'est peut-être d'ailleurs une

⁴⁰ *Ibid.*, 45, 3, p. 97.

⁴¹ *Ibid.*, 61, 1, p. 108.

des raisons qui a concouru à éliminer à ce moment-là F2 de la parole, et à le chasser même des mémoires mortes.

Deux difficultés mineures doivent être levées avant de conclure. La première est la question du sort fait au nouveau mode en voie d'émergence, le conditionnel, *direi*<e>s et *chanterei*<e>s de l'AFC. On en trouve des traces écrites en latin mérovingien, sous la forme normale de graphies latines, *habebat dicere* et *dicere habebat*, sans que lui soit attribuée une représentation proportionnelle à son développement. Il devrait s'ensuivre un conflit communicationnel majeur. Mais en fait, la situation est différente dans la mesure où le polymorphisme perdure pour cette catégorie du LPT à l'AFC, puisque la vieille forme *dixisses* et *cantasses* est toujours vigoureuse aux XI^e-XIII^e siècles sous une réalisation articulatoire *dezisses* et *chantasses*, consacrée par la *scripta* romane. A l'époque qui nous concerne, le refoulement du nouveau mode ne posait donc que peu de problèmes: le plus-que-parfait du subjonctif était disponible comme variante immédiate, en somme comme un compromis naturel, tout en privant l'auteur, rédacteur ou locuteur d'une palette stylistique dont la richesse ne sera exprimée qu'en AFC (qui emploiera les deux morphèmes dans une combinatoire énonciative complexe).

La seconde concerne une éventuelle soudure très précoce (dès la fin du VI^e siècle) des éléments du NF. Cette précocité n'est pas établie et les preuves avancées, même pour le VII^e siècle, sont sujettes à caution.⁴² Une invention archéologique récente pourrait toutefois conforter cette chronologie.⁴³ En effet, découverte gravée sur une plaque-boucle franque datée de la fin du VI^e siècle, une inscription dont la transcription se lit *pussiderauit* a été traduite par: <X> *possèdera* <cet objet>. Son inventeur a proposé d'y voir une première attestation du NF *possèdera*. La précocité de cette formation n'invaliderait pas le compromis que j'ai décrit: ayant commencé plus tôt, il aurait duré quelques générations de plus. Ensuite, il faudrait vérifier que cette graphie fautive ne doit pas son caractère erroné à quelque interférence avec un dialecte germanique. Enfin il paraît douteux qu'un NF de ce type, forme orale d'un latin écrit *possidere habet* (qui se trouve dans les textes par ailleurs) ait pu être transcrit ainsi, puisque l'erreur graphique ne s'explique pas correctement. D'où sortirait en particulier le *-ui-* insolite dans une formation fondée sur l'association d'un

⁴² R. POSNER, *Las lengas romances* (Madrid, 1998), p. 226-227.

⁴³ H. STIMM, "Ein neuer früher Beleg des synthetischen Futurs", in: *Festgabe für Julius Wilhelm*, éd. H. LAITENBERGER (Wiesbaden, 1977: *Zeitschrift für Sprache und Literatur*, Beihefte 5), p. 40-52.

infinitif et d'un présent auxiliarisé? Ce *-auit* serait-il la transcription d'un *habet*? Mais en LPT2, *habet*, fonctionnant comme auxiliaire est prononcé [at]. S'il s'agissait donc d'une *scripta* consacrant la forme orale de ce nouveau futur, le graphème *-ui-* serait inadapté. Il appartient en réalité de manière attendue à la catégorie des graphèmes de *perfectum*. Sa présence s'explique en supposant un ratage partiel du graveur (ou de son commanditaire) dû à une confusion entre la forme de ce F2, classique *possederit*, et la forme parlée tardive, *possidauerit*, formée sur *cantauerit*, évoluée dans la parole en *possidarit*. D'où le ratage d'écriture donnant naissance à cette forme insolite. On lira alors ce *pussiderauit* comme une sorte de correction manquée de la forme orale *possidarit*, l'erreur prenant la forme d'une métathèse (*auerit* > *erauit*) phénomène fréquent en LPT. Cette attestation de F2 corroborant plutôt le triomphe de cette forme dans la langue parlée est à verser au dossier des preuves du schéma évolutif proposé.

Compromis et fissuration

Le désintérêt pour la *grammatica*, discipline majeure de l'Antiquité Tardive, qu'auraient manifesté les intellectuels du VIII^e siècle vivant sur le continent avant la réforme alcuinienne est en partie dû au fait que les locuteurs lettrés et les locuteurs illettrés ne sont pas encore dans une véritable situation de détresse langagière. Si l'on tient compte de la variabilité importante, malgré son conservatisme relatif,⁴⁴ du latin écrit mérovingien, il se confirme que le tissu langagier offre encore une continuité suffisante tant dans le sens culturellement 'descendant', pour que la CV latinophone reste efficace, que dans le sens 'ascendant', pour que les locuteurs désireux d'accéder au niveau supérieur (oral / écrit) de la langue traditionnelle puissent y parvenir assez aisément. Il faudra sans doute un jour insister sur ce dernier point.

La modélisation de la réalité langagière de cette période est complexe, à proportion de sa situation particulière (VII^e/VIII^e siècle, ZT3), où se trouvent intriquées des zones dialectales aux limites imprécises selon les divers plans de la diachronie (stades différenciés selon les générations de locuteurs), de la synchronie (divergences en voie de localisation), de la diastratie (placement dans l'échelle culturelle) et de l'actualisation (interactions individuelles). Au plan précisément de l'actualisation (surgissement du virtuel au réel), on

⁴⁴ J. HERMAN, "Sur quelques aspects du latin mérovingien: Langue écrite et langue parlée", in: *Latin vulgaire-latin tardif III*, éd. M. ILIESCU et W. MAXGUT (Tübingen, 1992), p. 173-186.

comprend selon quels modes de compromis peut encore fonctionner au VIII^e siècle la communication latinophone. Le premier de ceux-ci se laisse saisir selon le principe de la superposition syntaxique: entre le phrasé du PF se concrétisant et celui du LPT2 se déboîtant existent des moyens d'identification par approximation. Au niveau intrapropositionnel, les syntagmes nominaux au cas oblique, lorsqu'une préposition ne vient pas les investir, prennent sens uniquement en fonction de leur position dans l'énoncé, par collage sémantique. Au niveau interpropositionnel, la syntaxe obéit à des règles suffisamment simples pour piloter les destinataires. L'abatif absolu en position anticipée est un exemple type de cette recevabilité.

Le conflit entre le futur de l'*imperfectum*, disparu de la parole, et le nouveau futur, irréductibles phonétiquement l'un à l'autre, se résout par le biais d'un compromis morphologique dont le futur du *perfectum* a été l'instrument. Ce dernier a relayé largement dans la parole mérovingienne le futur 1 et offert la solution aux compromis nécessaires, même s'ils n'ont pas forcément été volontaires. C'est autour du morphème en -r- que s'est passée l'accommodation communicationnelle. Il n'est pas impossible que ce futur 2 ait masqué dans la conscience des locuteurs lettrés l'originalité du Nouveau Futur. Comme toujours, les compromis mêlent le dynamisme et l'inertie.

Ces analyses ne sont évidemment que très partielles. Il faudrait les étendre en se centrant sur d'autres domaines de la langue, d'autres textes, faire des échantillonnages par pays romans, etc. On pourrait en particulier regarder de plus près comment se sont passés les compromis en Italie aux VIII^e-X^e siècles,⁴⁵ comme cela a été fait pour l'ensemble hispano-roman.⁴⁶ D'autre part, comme le nom l'indique, un compromis représente une solution à la fois précaire et provisoire à une situation de conflit.⁴⁷ De ce fait, il faut faire la part du feu: tout n'est pas compris par tout le monde, même dans des contextes favorables au VIII^e siècle. La réforme alcuinienne en refusant ces adaptations intralinguales a transformé le conflit en crise, ou plus exactement a accéléré la fissuration d'une communication latinophone dont le fonctionnement était déjà fragile après 750.

⁴⁵ BANNIARD, *Viva voce*, Annexe 3.

⁴⁶ WRIGHT, *Early Ibero-Romance*.

⁴⁷ Cela a été dit excellemment dans le domaine hagiographique par Paul Fouracre: "In other words, the Merovingian hagiographers used a language admirably suited to their serious purposes" (P. FOURACRE et R.A. GERBERDING, *Late Merovingian France: History and Hagiography* (Manchester, 1996), p. 78).

